Vivre dans la Dignité

J'aime D Twitter



VIVRE DANS LA DIGNITÉ

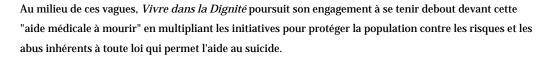
Qui-vive

L'infolettre de Vivre dans la Dignité

Vol. 3, Janvier 2016

Le mot du directeur

L'année 2016 est déjà commencée - avec tout son lot d'opportunités et de défis - et l'actualité autour de l'euthanasie et du suicide assisté est déjà débordante. Ces jours-ci, le *Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir*, créé par le gouvernement fédéral, recueille des témoignages pour préparer son projet de loi. Malheureusement, il semble <u>privilégier l'intervention des personnes et des organismes en faveur de l'euthanasie</u>, ce qui fait craindre une loi qui pourrait donner au Canada le régime le plus permissif au monde, ouvrant peut-être déjà la porte à l'euthanasie des enfants.



Pour 2016, j'aurais un souhait: j'aimerais apprendre à mieux vous connaître. Non seulement pour découvrir qui sont nos adhérents et nos adhérentes, mais aussi pour maximiser nos efforts en impliquant le plus de personnes possible. Je suis certain qu'en mettant en commun nos expériences, nos connaissances, nos talents et notre créativité, nous pourrons proposer une réponse vraiment appropriée à la souffrance humaine pour contrecarrer la mort sur demande.

Au plaisir de vous connaître!



Actualités au Québec

- **4 janvier**: la Cour d'appel du Québec déclare que les dispositions du *Code criminel* qui interdisent toujours "l'aide médicale à mourir" ne peuvent pas, à elles seules, empêcher l'entrée en vigueur et l'application de l'euthanasie au Québec puisqu'elles ont été déclarées invalides par la Cour suprême du Canada dans la décision Carter. <u>Lire la suite</u> >>
- 14 janvier: les médias rapportent un premier cas d'euthanasie au Québec
- 15 janvier: la Cour Suprême du Canada accepte d'exempter le Québec de la prolongation de quatre mois accordée au gouvernement fédéral pour que celui-ci puisse adopter une loi sur le suicide assisté. De ce fait, la loi québécoise sur l'euthanasie, entrée en vigueur le 10 décembre 2015, est officiellement approuvée par la Cour suprême du Canada. <u>Lire la suite >></u>

Actualités au Canada

- **15 janvier**: la Cour suprême du Canada donne au gouvernement fédéral une extension de quatre mois (soit jusqu'en juin 2016) pour qu'il formule et adopte une loi pour se conformer avec la décision Carter qui a permis le suicide assisté au Canada. <u>Lire la suite >></u>
- **18 janvier**: début des audiences et des travaux publics du <u>Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir</u>, chargé de formuler des recommandations sur le l'euthanasie et le suicide assisté.

Nos publications du mois

- Le retour de la saignée: bienvenue en 2016: Aubert Martin compare "l'aide médicale à mourir" à la saignée au Moyen Âge. Lire l'article sur Huffington Post>>
- Au moins trois cas d'aide médicale à mourir recensés: en entrevue dans cet article, Aubert Martin affirme que chaque demande "d'aide médicale à mourir" est un échec social. <u>Lire la suite >></u>

DOSSIER BELGIQUE : avertissements pour le Canada (français et anglais)

La loi québécoise a été grandement inspirée de celle adoptée en Belgique en 2002, et le Canada semble se diriger dans la même direction. Voici donc quelques articles qui rendent compte des dérives de la loi belge plusieurs années après ses débuts, alors que les dirigeants avaient aussi vendu leur projet en parlant d'euthanasie pour "des cas exceptionnels".

- Plainte suite à une euthanasie pour rupture amoureuse en Belgique. Lire l'article >>
- Plus de 2000 euthanasies en 2015 en Belgique: un record depuis que la pratique a été autorisée "sous conditions" en 2002. <u>Lire l'article >></u>

Suicide with the approval of society: Belgian activist warns of slippery slope as euthanasia becomes 'normal'. Read article >>

Revue de presse (français et anglais)

- L'objection d'âme et de conscience: le Dr Serge Daneault rappelle que nous aurions tort de penser que l'objection de conscience se fera à la légère. <u>Lire l'article >></u>
- Les médecins demandent le droit de refuser sans rediriger: l'Association médicale canadienne (AMC) affirme que les médecins devraient avoir le droit de refuser de prodiguer de "l'aide à mourir" à leurs patients, et qu'ils devraient aussi avoir le droit de refuser de rediriger vers un confrère mieux disposé à donner suite aux les patients qui demandent à mourir. Lire l'article >>
- L'inquiétude entoure l'état des soins palliatifs au pays: des soins palliatifs de meilleure qualité auraient un impact sur le débat de l'aide médicale à mourir, selon plusieurs experts. « En manque de soins palliatifs, on se tourne vers la mort. S'il y avait plus de soins palliatifs, un meilleur accès aux soins et plus de médecins et de spécialistes, la récente décision de la Cour suprême du Canada deviendrait hors propos ». Lire l'article >>
- **Une personne âgée sur cinq sans ami proche**: un signal d'alarme sur la vulnérabilité des personnes âgées alors que l'euthanasie qui s'installe au pays. <u>Lire l'article >></u>
- **Se faire soigner dans la dignité**: l'histoire cauchemardesque d'un patient en fin de vie amène un journaliste pourtant en faveur de l'euthanasie à douter de la capacité de notre système de santé à gérer "l'aide médicale à mourir". <u>Lire l'article >></u>
- A deadly form of normal: "Euthanasia? Assisted suicide? There's an app for that"... This remark aptly underscores the rapidity with which discussion of what was called, not very long ago, mercy killing has become normalized, even banal. Read article >>
- I never thought this day would come: more than twenty years after my trip to The Hague, I was again being given access to protocols to end patients' lives. Only, this time, it was in my own country. In my province. From my College. I never thought this day would come. And I am still chilled. Read article >>
- La dépression à l'ère de la loi sur l'aide médicale à mourir: des experts de la santé mentale craignent que la future loi sur l'aide médicale à mourir donne une option plus facile aux personnes atteintes de dépression qui pourraient alors choisir le suicide assisté au détriment des traitements conventionnels. Lire l'article >>

Vidéos à regarder (français et anglais)

- **Fin de vie et dignité** (6:20): témoignage émouvant du Dr Patrick Vinay, membre du CA de *Vivre dans la dignité* et expert en soins palliatifs (<u>regarder</u> >>)
- **Allow Me To Die: Euthanasia in Belgium** (52:33): the journeys of two people in the most liberal euthanasia laws in the world. (watch >>)

Faire un don... c'est agir!

Notre organisme n'existerait pas sans le soutien financier des personnes qui partagent notre vision de la solidarité humaine et notre mission de promouvoir des bons soins palliatifs pour tous. Grâce à votre contribution, nous pouvons agir en votre nom sur le terrain (conférences, information), dans les médias (entrevues, articles, communiqués de presse), et sur les réseaux sociaux (blogues, site Internet, Facebook, Twitter).

Ainsi, en contribuant, vous participez directement à défendre les générations futures, et en particulier les personnes vulnérables, menacées par l'euthanasie et le suicide assisté au Canada.

Merci d'avance pour votre soutien actif!

Faire un don >>

Vous recevez ce courriel car vous avez signé le manifeste de Vivre dans la Dignité

Se désinscrire de tous courriels VDD

Faire un don »

CP 48654 Outremont, QC H2V 4T9 Canada